



# FORMATION CQP GARDIEN D'IMMEUBLE

150 stagiaires formés depuis 2011

Réussite moyenne **97 %** (POE 2017-2019)

Satisfaction moyenne **17,6/20** (POE 2017-2019)

Taux de retour à l'emploi des diplômés après un an : **66 %** (POE 2017-2019)

## Catégorie de formation :

*Formation inscrite au RNCP*

## Objectifs professionnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

*Savoir effectuer efficacement et en toute sécurité toutes les tâches pratiques du gardien d'immeuble et être un interlocuteur crédible et professionnel à l'égard de tous les acteurs de la vie d'un immeuble.*

*Il sera à même d'organiser son travail, de réaliser des opérations de contrôle et de surveillance, de procéder à des interventions techniques de nettoyage et d'entretien et d'être efficace et à l'aise dans les relations avec les résidents comme avec le conseil syndical ou le syndic.*

## Public visé

*Tout public sous réserve de respecter les pré-requis.*

## Prérequis

- *Pratique correcte du Français oral et écrit*
- *Projet professionnel motivé*
- *Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un autre domaine (en particulier les secteurs des services à la personne, bâtiment, hôtellerie, restauration).*

---

*L'accessibilité aux personnes handicapées est étudiée et adaptée au cas par cas par notre conseiller formation, référent handicap, Dominique Besnard que vous pouvez contacter via cette adresse [ecole.egerie@hotmail.fr](mailto:ecole.egerie@hotmail.fr) ou au 01.44.25.95.88*

*Des adaptations pourront être étudiées en lien avec les acteurs de l'accompagnement du handicap*

---

## Durée

Cette formation se déroule en 392 heures sur 3 mois

**Horaires :** *du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h*

**Dates :** *de mi-septembre à décembre 2022*



## Format

*Le déroulement de cette formation se fait en présentiel.*

## Tarif

Cette formation est dispensée pour un prix de **4637** euros TTC (TVA 20%).

*Financement possible par le CPF.*

## Modalités et délais d'accès

L'inscription à nos formations doit se faire au maximum **30** jours ouvrés avant le démarrage de la formation. Au-delà, les inscriptions sont prises en compte pour la session suivante.

L'admission à nos formations se fait obligatoirement **après un entretien de présentation professionnel** avec l'un de nos conseillers au cours duquel il vous sera, entre autres, demandé de répondre à un questionnaire.

Pour prendre un rendez-vous, contactez-nous à [ecole.egerie@hotmail.fr](mailto:ecole.egerie@hotmail.fr).

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Méthodes et outils pédagogiques

#### Méthodes pédagogiques

***Théorie** : Un apport théorique complémentaire vous sera communiqué*

***Démonstrations** : Nos formateurs vous proposeront des mises en situation pratiques avec des démonstrations vivantes*

***Exercices de groupe** : Vous serez amené à réaliser des exercices de travaux pratique en groupe afin d'expérimenter la théorie*

***Documents de travail** : Des supports de cours théoriques et pratiques sont mis à la disposition des stagiaires*

#### Outils et supports pédagogiques

*Vidéos, Livret de formation, Cahiers d'exercices.*

### Éléments matériels de la formation

**Salle de formation** *Paris XV*

#### Equipements mis à disposition

*Connexion internet, matériel informatique, paper board*



## Encadrement

*Les formateurs ont tous une solide expérience dans le domaine du gardiennage, de l'immobilier, de l'entretien ou des encore des travaux communément effectués dans les résidences suivant les formations.*

## Contenu

<b>Bloc de compétence 1 (42h)</b>	<i>Organisation de son activité de gardien ou employé d'immeuble et de son poste de travail</i>
<b>Bloc de compétence 2 (49h)</b>	<i>Réalisation d'opérations de contrôle et de surveillance des bâtiments et des installations</i>
<b>Bloc de compétence 3 (133h)</b>	<i>Mise en œuvre d'interventions techniques sur les parties et équipements communs de l'immeuble</i>
<b>Bloc de compétence 4 (98h)</b>	<i>Gestion de la relation avec les résidents, traitement des remontées d'informations</i>

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

*Feuilles de présence, compte-rendu, rapport, mémoire, évaluation des acquis en fin de session.*

### Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

- *Etude de cas pratique avec les formateurs.*
- *Quizz*
- *Passage devant un jury*

## Formation inscrite au RNCP

### Blocs de compétences

*Les 4 blocs de compétences sont indissociables de la formation.*

*Cependant, lors du passage devant le jury, si certains ne sont pas validés, ils pourront donner lieu à une nouveau passage lors d'une session ultérieure.*

## Suite de parcours, passerelle, débouché

*Le CQP Gardien d'immeuble prépare directement au poste de gardien, concierge ou employé d'immeuble.*